

Viticulture

PACA

n°15
28 juin 2022



Référent filière & rédacteur

Laura TABUTEAU

Chambre d'Agriculture de Vaucluse
laura.tabuteau@vaucluse.chambagri.fr

Directeur de publication

André BERNARD

Président de la chambre régionale
d'Agriculture Provence-Alpes-Côte
d'Azur

Maison des agriculteurs
22 Avenue Henri Pontier
13626 Aix en Provence cedex 1
bsv@paca.chambagri.fr

Supervision

DRAAF

Service régional de l'Alimentation
PACA

132 boulevard de Paris
13000 Marseille



AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

Climatologie

- [Grêle](#)

Phénologie

- [Grenache](#)

Maladie

- [Oïdium](#)
- [Mildiou](#)
- [Black-Rot](#)
- [Flavescence dorée](#)

Ravageurs

- [Vers de la grappe](#)
- [Pyrale du Daphné](#)

Informations



[Les abeilles butinent, protégeons les !](#)



Vous abonner



Devenir
observateur
& contact



Tous les BSV
PACA

Un épisode de grêle a eu lieu dans le Nord Vaucluse (Visan, Valréas) et secteur Ventoux (Bédoin, Modène, Saint Hippolyte) et Sud de la Drôme (Vinsobres, Rochegude, Bouchet, Suze-la-Rousse, Venterol,...) le 24 juin. Les observations de dégâts vont de 5 à 80% de la grappe touchée .

Des orages violents, accompagnés de grêle, dans le Var ont pu engendrer localement des dégâts (en cours d'évaluation).

Dégât de grêle sur grappes et feuilles



Photo CA84

Dégât de grêle sur grappes

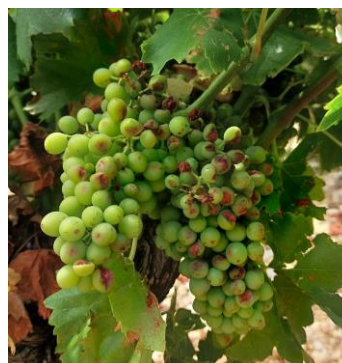
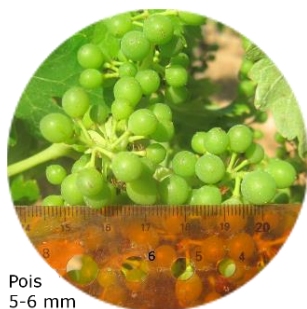


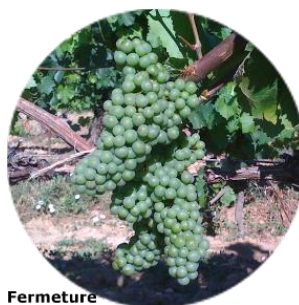
Photo CA84

PHENOLOGIE



Pois
5-6 mm

Stade baies à taille de
petits pois (5-6 mm)



Fermeture

Fermeture de
la grappe



Début
véraison

Grenache

Secteur 0	Secteur I	Secteur II	Secteur III	Secteur IV	Secteur V
Fermeture de la grappe majoritaire	Fermeture de la grappe majoritaire	Baie 10-12 mm majoritaire	Baie 10-11 mm majoritaire	Baie 9-11 mm majoritaire	Stade 8-10 mm majoritaire
Stade baie 10-12 mm à premières baies véraies	Stade 8-9 mm à fermeture de la grappe	Stade 8-9 mm à fermeture de la grappe	Stade 8-9 à fermeture de la grappe	Stade 6-7 à fermeture de la grappe	Stade 6-7 à 10-12 mm

Jusqu'à 10 jours d'avance par rapport à 2021, année proche de 2020 et 2019.

[Carte de précocité](#)

Oïdium

Biologie : [Cf bulletin n°5](#)

Oïdium sur grappes



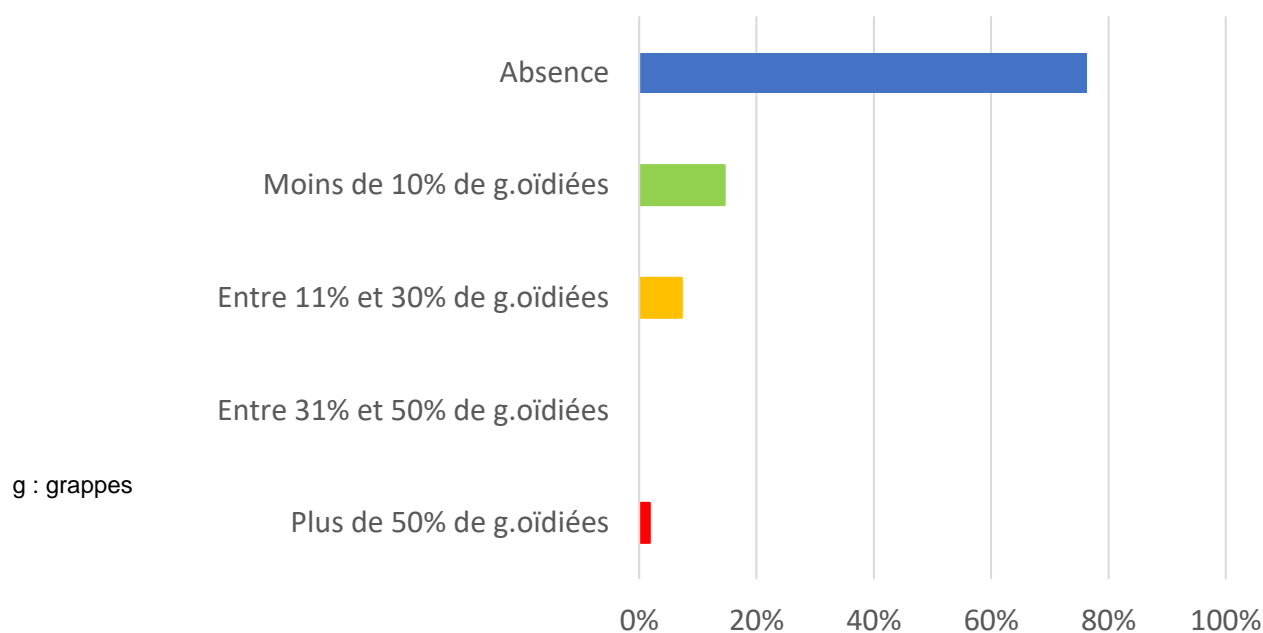
Photo CA83

Observations

Sur 110 parcelles observées du 22 au 28 juin, 26 parcelles ont des symptômes sur grappes.

Réaliser les bilans oïdium pour les parcelles au stade fermeture de la grappe.

Oïdium sur grappes : fréquence et intensité



[Parcelles natures](#) : sur 20 parcelles observées, 7 parcelles ont des symptômes sur grappes.

Estimation du risque

Jusqu'à début fermeture de la grappe



Fermeture de la grappe et en absence de symptômes



MILDIOU

Biologie : [Cf bulletin n°4](#)

Prophylaxie : [Cf bulletin n°8](#)

Tâches de mildiou sur feuilles



Photo CRIIAM Sud

Mildiou sur grappes



Photo CA26

Territoire sud Drôme/Côtes du Rhône/Vallée du Rhône

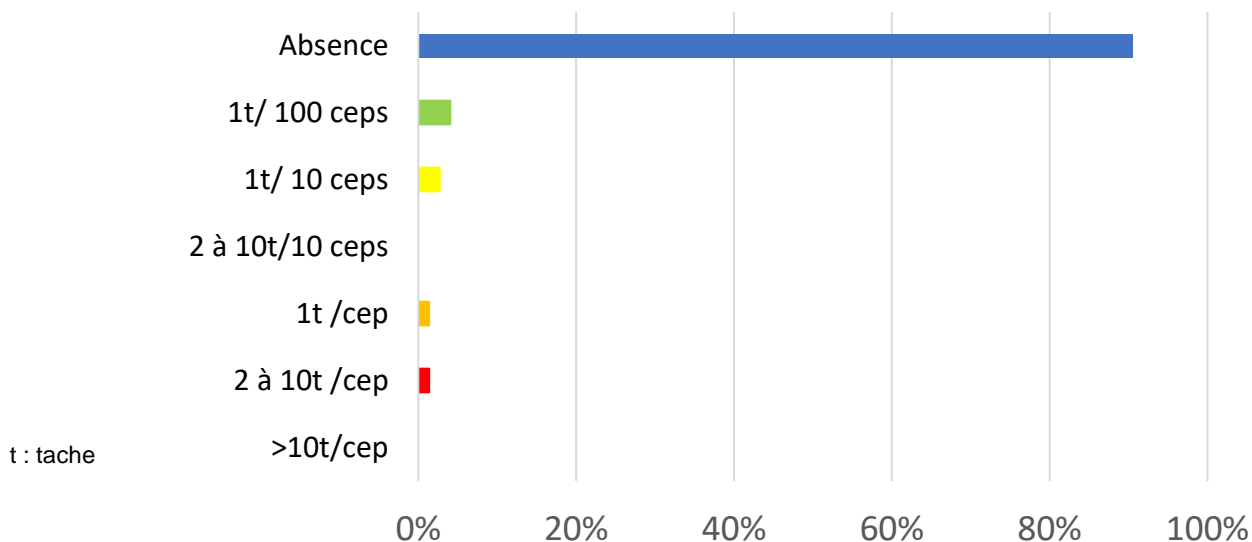
Analyse du risque

Les pluies du 21 au 24/06 ont généré une contamination de niveau moyenne. Les symptômes pourront être observés vers le 02/07.

Observations

Sur 74 parcelles observées du 22 au 28 juin, 7 parcelles ont des symptômes sur feuilles.

Mildiou sur feuilles : fréquence et intensité



Parcelles natures : sur 11 parcelles observées, 4 parcelles ont des symptômes sur feuilles dont 3 sur grappes.

Estimation du risque



MILDIOU

Territoire sud Luberon/Bouches du Rhône/Ste Victoire

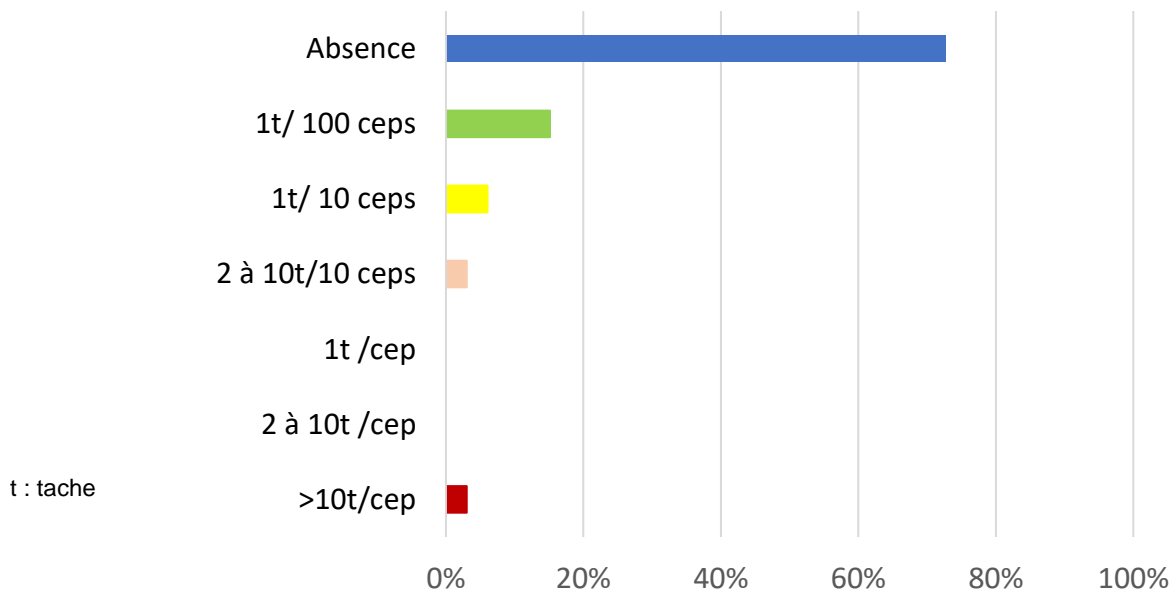
Analyse du risque

Les pluies locales du 22 au 24/06 ont pu généré des contaminations de niveau faible à moyen. Les symptômes pourront être observés à partir du 04/07.

Observations

De rares repiquages sur feuilles ont été observés sur certains secteurs (Camargue et Sainte victoire). Sur 33 parcelles observées du 22 au 28 juin, 9 parcelles ont des symptômes sur feuilles et 1 sur grappes.

Mildiou sur feuilles : fréquence et intensité



Parcelles natures : sur 5 parcelles observées, 4 parcelles ont des symptômes sur feuilles et 2 parcelles des sur grappes.

Estimation du risque



MILDIOU

Territoire Provence

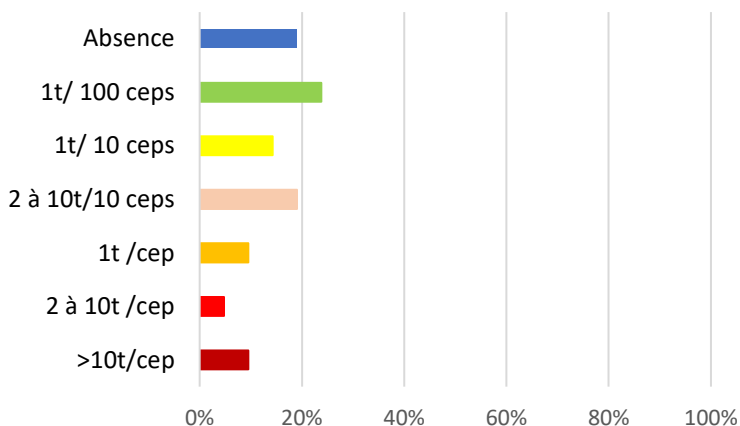
Analyse du risque

Les pluies du 21 au 24/06, du 28/06 et les rosées matinales ont pu générer des contaminations. Les symptômes des pluies du 21-24 juin pourront être observés à partir de la semaine prochaine.

Observations

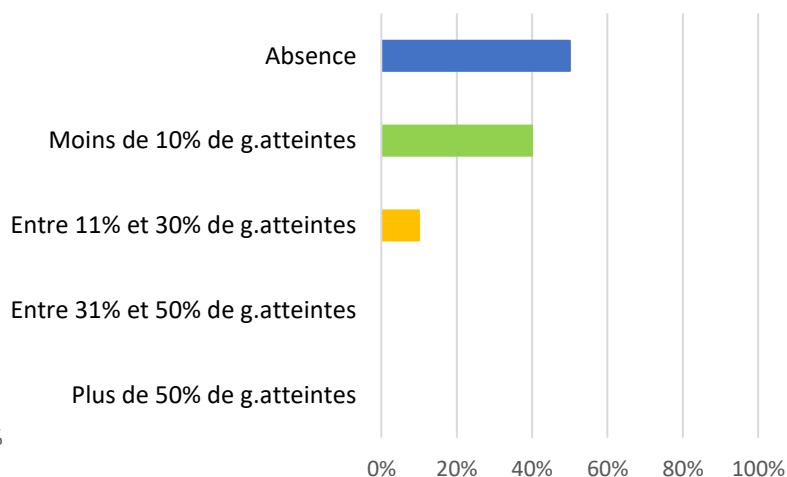
Des repiquages sur feuilles et sur grappes ont été observés sur plusieurs secteurs. Sur 21 parcelles observées du 22 au 28 juin, 17 parcelles ont des symptômes sur feuilles, dont 9 sur grappes (7 parcelles avec 0-10 grappes atteintes sur 100 grappes et 2 avec 11-30 grappes atteintes sur 100 grappes).

Mildiou sur feuilles : fréquence et intensité



t : tache

Mildiou sur grappes : fréquence et intensité



g : grappe

Parcelles natures : sur 3 parcelle observée, 1 parcelle a des symptômes sur feuille et aucune grappe touchée.

Estimation du risque



En absence de pluie et symptômes



En cas de pluie sur parcelles avec symptômes



BLACK-ROT

Biologie : [Cf. Bulletin n°8](#)

Tâche de black-rot avec des pycnides



pycnides

Photo CA84

Analyse du risque

Les pluies du 21-26 juin ont pu engendrer des contaminations avec sorties de symptômes à partir du 04 juillet.

Observations

Sur 110 parcelles observées du 22 au 28 juin, 2 parcelles présentaient des symptômes sur feuilles.

[Parcelles natures](#) : sur 20 parcelles observées, 9 parcelles montrent des symptômes sur feuilles.

Estimation du risque

Cas général



FLAVESCENCE DOREE : maladie de quarantaine**Biologie :**

La Flavescence dorée est une maladie due à un phytoplasme qui ne peut survivre que dans les cellules vivantes de la plante infectée ou dans l'insecte vecteur qui transmet la maladie de cep à cep. L'insecte vecteur est une cicadelle jaune : *Scaphoideus titanus*, inféodée à la vigne. Elle est reconnaissable à son abdomen triangulaire avec deux taches noires distinctes à l'extrémité. Elle hiverne sous forme d'œufs sous l'écorce des bois de deux ans. Les éclosions débutent en mai et se prolongent sur plusieurs semaines. Les larves évoluent en adultes en 40-45 jours en passant par cinq stades larvaires. Les larves se déplacent en sautant. Les premiers adultes apparaissent à partir de la mi-juillet. Il n'y a qu'une génération par an.

Les voies de contamination :

- par l'insecte vecteur, de parcelles en parcelles. Dans tous les cas, les larves de cicadelles de la Flavescence dorée naissent saines et s'infectent en piquant les ceps contaminés. La capacité d'inoculation s'acquiert après une période d'incubation d'un mois. La salive est alors infectieuse et l'insecte garde la capacité de transmission du phytoplasme jusqu'à sa mort.
- par le matériel de multiplication : la transmission de la Flavescence dorée est possible par les greffons et les porte-greffes.

Les symptômes :

- feuilles cassantes qui s'enroulent plus ou moins en fonction des cépages
- décoloration des feuilles (rougissement sur cépages rouges, jaunissement sur cépages jaunes)
- dessèchement des rafles avec des inflorescence avortées ou des baies flétries
- un aoûtement absent ou partiel des sarments qui peut donner un port retombant à la souche atteinte
- un flétrissement partiel ou total pouvant aller jusqu'à la chute complète des grappes.

L'expression des symptômes n'est visible qu'un an après la contamination et quelquefois plus.

Observations : premiers symptômes visibles dans tous les secteurs. Les premiers adultes ont été observés en secteur précoce et médian.

Scaphoideus titanus adulte**Larves de Scaphoideus titanus****Symptômes de flavescence dorée**

Le communiqué de la DRAAF-SRAL PACA du 24 mai 2022, concernant la lutte obligatoire contre la flavescence dorée est en ligne sur les sites :

FREDON PACA : <https://fredon.fr/paca/actualites/traitements-2022-contre-la-cicadelle-de-la-flavescence-doree>

DRAAF PACA : <https://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/flavescence-doree-r37.html>

Cartographie des zones délimitées en région PACA

: <https://www.google.com/maps/d/viewer?mid=14oMzgQBbQY4yb1kOIRyYSUWVfVqjok4-i&usp=sharing>

Les informations concernant la région Auvergne Rhône Alpes sont disponibles sur le site de la DRAAF AURA :

<https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/flavescence-doree-de-la-vigne-r537.html>

VERS DE LA GRAPPE

Biologie: [Cf bulletin n°1](#)

Eudémis



Cochylis



Œuf

Adultes au repos sur feuille de vigne

Observations

Des pontes ont été observées en tous secteurs ainsi que des perforations en zones précoce et médiane.

Prévoir les bilans GII semaine prochaine pour les secteurs précoces, à confirmer.
Changer les capsules des pièges avant le début des vols annoncés par la modélisation.

Prévisions du modèle ACTIV

	Premières larves L3	Vol G3
Secteur très précoce	<i>En cours</i>	A partir du 07 juillet
Secteur précoce		<i>Trop tôt</i>
Secteur médian		
Secteur tardif	A partir du 25 juin	
Secteur très tardif	A partir du 28 juin	

Estimation du risque

Cas général



LA PYRALE DU DAPHNE : *Cryptoblabes gnidiella*

Biologie : [cf. bulletin n°13](#)

Prophylaxie : [cf. bulletin n°13](#)

Adulte



Photo CA83

Larve



Photo CA84

Observations

Ce ravageur est présent dans le Var et localement dans le sud des Bouches du Rhône depuis quelques années mais ce n'est qu'en 2018 que des dégâts importants sont observés. En 2021, ce ravageur a également été observé dans le Vaucluse causant localement de rares dégâts.

Des pièges sont mis en place et des suivis de populations sont réalisés de mai à octobre.

Les premiers papillons ont été capturés la semaine du 09 mai dans le Var et du 16 mai à Châteauneuf-du-Pape. Dans les Bouches-du-Rhône (Tarascon), les premiers papillons ont été capturés le 30 mai à Tarascon et le 13 juin dans les Alpilles et à Cassis. Des larves ont été observées en secteur précoce le 07 juin (Châteauneuf-du-Pape).

Estimation du risque



La note technique nationale relative aux résistances en vigne est en ligne.

[Note technique 2022](#)

[Liste des produits de biocontrôle](#)

Parcelles natures

Le réseau « parcelles natures » est un réseau de parcelles dont cinq rangs ne reçoivent aucune protection phytosanitaire.

L'observation de ce réseau est financée par la région Sud Provence Alpes Côte d'Azur.

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales.

Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Comité de rédaction

Chambre d'agriculture des Bouches du Rhône : RICHY Didier

Chambre d'agriculture de la Drôme : VIGNE Julien

Chambre d'agriculture de Var : MAZEAU Julie

**Chambre d'agriculture du Vaucluse : THEVENOT Florine – GALANOPOULO Marine –
TABUTEAU Laura**

Observations

Association des Vignerons de la Sainte Victoire

CAPL

Chambres d'Agriculture Bouches du Rhône, Drôme, Var et Vaucluse

Domaine expérimental La Tapy

Scan

Financement

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité.



Vous abonner |



Devenir
observateur
& contact |



Tous les BSV
PACA